



A savoir avant d'adopter un dalmatien

Qui es-tu DALMATIEN ?

Un joli chien avec une robe originale, très connu du grand public par le cinéma, mais comme tous chiens, tu as ton caractère et tes besoins qui sont très importants afin que tu puisses vivre une belle relation avec tes maîtres.

Balades en liberté :

Très vif et énergique, le Dalmatien sait rester calme à la maison, s'il peut se dépenser quotidiennement en liberté. C'est le compagnon idéal des cyclistes, des cavaliers, mais avant tout des adeptes de la marche à pied.

Le Dalmatien est à déconseiller formellement aux sportifs sur canapé et aux fervents adeptes de la télévision !

Education ferme :

Très intuitif et doté d'une très forte personnalité, le Dalmatien ne pourra exprimer son tempérament subtil et équilibré que s'il bénéficie d'une éducation ferme mais bienveillante.

Présence suffisante :

Très attaché à ses maîtres, dont la présence le comble de bonheur, il sait rester seul quand il le faut. Il ne supportera pas de rester livré à lui-même du matin au soir, même s'il dispose d'un jardin.

Adoptez un animal abandonné, c'est lui donner une autre chance.

Cette belle action peut devenir un cauchemar si l'on ne s'informe pas des maladrances à ne pas commettre quand on adopte un animal abandonné. Car le recueillir pour le rejeter 15 jours plus tard, serait un traumatisme supplémentaire pour le chien et vous-même.

Faire le bon choix :

Le comité de Dalmatien Sans Famille et des familles d'adoptants présents sur notre site www.dalmatiensansfamille.fr sont à votre disposition pour vous conseiller et vous faire part de leurs expériences.

Les bons gestes à son arrivée:

Dès l'arrivée chez vous, laissez-le découvrir à son rythme votre espace de vie, les endroits permis ou non. Attribuez-lui tout de suite une place avec son panier, des jouets, une gamelle d'eau. Choisissez un coin tranquille où il pourra se réfugier, se reposer sans crainte et ne sera pas dérangé.

Dès son premier repas, veillez à ce qu'il mange tranquille et seul en lui donnant le temps de s'adapter à sa nouvelle nourriture.

Ne forcez pas les contacts s'il est craintif, ne brusquez rien, il a besoin de temps pour reprendre confiance, laissez le petit à petit venir à vous.

Temps, patience, compréhension l'aideront à s'apaiser : S'il est malpropre les premiers jours, ne soyez pas fâché, cela révèle sa détresse, il lui faut le temps de s'adapter.

Suite à leur abandon, les chiens craignent les absences de leur nouveau maître, il faut donc les préparer doucement à des séparations momentanées.

En résumé, pour retrouver l'équilibre un chien adopté a besoin de maîtres indulgents, calmes, patients, affectueux mais sans excès, et sachant proposer des règles de vie dans le respect de l'animal, le chien peut avoir besoin de 15 jours à 3 semaines afin de s'adapter à sa nouvelle vie et à sa nouvelle famille.

Merci de respecter ses besoins et de lui donner un nouveau foyer.

Dalmatien Sans Famille

Association loi 1901 d'aide au remplacement de dalmatiens, déclarée à la Préfecture d'Avignon le 19/01/2008

n° W842004703 - n° SIRET 53188101900024

5 rue Alexandre Ribot - 76770 Malaunay

07 71 00 50 45 - contact@dalmatiensansfamille.fr – www.dalmatiensansfamille.fr



ADOPTER UN CHIEN. Mieux vous connaître.

Ce questionnaire ne se veut en aucun cas intrusif, il a pour but de mieux vous connaître afin de vous confier l'animal qui vous conviendra le mieux.

VOUS:

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe:

Téléphone portable :

Mail:

Si vous êtes membre de notre forum, quel est votre pseudonyme ?

(forum à l'adresse: <http://www.dalmatiensansfamille.fr/forum/>)

De combien de personnes se compose votre foyer ?

Quel âge avez-vous ?

Combien y a-t-il d'enfants ? (Précisez leur âge)

Disposez-vous de beaucoup de temps libre en semaine ?

Le week-end ?

Quels sont vos horaires de travail ?

Le chien devra-t-il savoir rester seul sans problème ?

Accepteriez-vous d'adopter un animal devant recevoir une éducation ?

VOTRE HABITATION:

Vous habitez un appartement ou une maison ?

A la ville, à la campagne ?

Dalmatien Sans Famille

Association loi 1901 d'aide au remplacement de dalmatiens, déclarée à la Préfecture d'Avignon le 19/01/2008

n° W842004703 - n° SIRET 53188101900024

5 rue Alexandre Ribot - 76770 Malaunay

07 71 00 50 45 - contact@dalmatiensansfamille.fr – www.dalmatiensansfamille.fr



**Dalmatien
sans
Famille**

www.dalmatiensansfamille.fr

Possédez-vous un jardin ?

Quelle est sa superficie ?

Est-il bien clôturé ?

Type de clôture (mur, haie, grillage) :

Quelle est sa hauteur ?

Vos voisins sont-ils proches ?

VOS ANIMAUX:

Avez-vous des chiens ? Combien :

Sont-ils vaccinés ?

Où dorment-ils ?

Pour chaque chien, précisez :

Son âge :

Son sexe : stérilisé ou non :

Vos chiens s'entendent-ils avec les chiens du même sexe ?
du sexe opposé ?

Si vous n'en avez pas, en avez-vous déjà eu ?

Combien de temps ?

Quel type de chien ?

Avez-vous des chats ?

Avez-vous d'autres animaux à votre domicile ? Précisez

VOTRE RECHERCHE:

Avez-vous une préférence sur le sexe de l'animal à adopter ?

Sur son âge ?

Sur sa couleur (noire, foie, citron, autre...) ?

Où dormira votre chien ?

Où sera-t-il lors de vos absences ?

Dalmatien Sans Famille

Association loi 1901 d'aide au remplacement de dalmatiens, déclarée à la Préfecture d'Avignon le 19/01/2008

n° W842004703 - n° SIRET 53188101900024

5 rue Alexandre Ribot - 76770 Malaunay

07 71 00 50 45 - contact@dalmatiensansfamille.fr – www.dalmatiensansfamille.fr



Le dalmatien peut être atteint de surdité héréditaire; les chiens sourds de l'association sont placés en famille d'accueil ayant l'habitude de la surdité afin de leur donner une éducation par les gestes. Accepteriez-vous d'adopter un chien sourd sociable et éduqué aux gestes ?

Lors de vos vacances, qui gardera votre chien ?

Quel budget mensuel avez-vous prévu pour votre chien ?

Quelle alimentation prévoyez-vous de lui donner ?

Avez-vous une préférence pour l'un de nos chiens ?

(visibles sur <http://www.dalmatiensansfamille.fr/nos-proteges-a-adopter>)

Autres renseignements utiles :

Les chiens de l'association sont placés identifiés, vaccinés et stérilisés (dès qu'ils sont en âge de l'être), une **participation financière** aux frais vétérinaires est donc demandée. Elle sera **de 50 à 220 euros** suivant les chiens.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

A _____, le _____

Signature obligatoire:

Formulaire à renvoyer **daté et signé**, par la poste ou par mail (après l'avoir scanné).

Dalmatien Sans Famille

Association loi 1901 d'aide au remplacement de dalmatiens, déclarée à la Préfecture d'Avignon le 19/01/2008

n° W842004703 - n° SIRET 53188101900024

5 rue Alexandre Ribot - 76770 Malaunay

07 71 00 50 45 - contact@dalmatiensansfamille.fr – www.dalmatiensansfamille.fr